



Rétropomme

pour la sauvegarde du patrimoine fruitier de Suisse romande

Association & Fondation Rétropomme

Rapport 2019

Avec le soutien de :



Table des matières

1. Introduction	5
2. Rapport	6
<i>Inventaire</i>	6
<i>Conservation</i>	8
<i>Sensibilisation du public</i>	10
<i>Diffusion des variétés</i>	14
3. Projets	18
4. Développement des activités	20
5. Organisation des activités	22
6. Conclusion et perspectives	23
7. Remerciements	24

1. Introduction

Les menaces sur les vergers de hautes-tiges n'ont pas faibli ces dernières années. Tout au contraire, les circonstances économiques (le taux très bas des intérêts hypothécaires) ont incité bien des locataires à devenir propriétaires. Les villages du Plateau sont entourés de nombreuses grues qui témoignent de la progression tentaculaire des zones urbaines dans des zones préservées jusqu'ici. Progressivement, des îlots de pavillons gangrènent le milieu agricole à la périphérie des zones urbaines, souvent aux dépens des vergers.

L'avenir n'est toutefois pas dénué d'espoir. Aujourd'hui, la nécessité de regarder l'environnement comme un bien commun, méritant des égards, est comprise par une grande partie de la population. Et la prise de conscience intéresse aussi les vergers. Ainsi, en 2019, une motion citoyenne a été déposée au Grand Conseil neuchâtelois. Elle demande au Conseil d'Etat de proposer des directives visant la protection des vergers, les allées de fruitiers et même les arbres isolés. Sur la recommandation du Conseil d'Etat, le Grand Conseil a accepté à une forte majorité la motion. Le projet de loi n'a pas encore été discuté, mais dorénavant, les actions de Rétropomme en faveur des vergers haute-tige trouveront l'appui de la population et bientôt, nous l'espérons, de la législation cantonale.

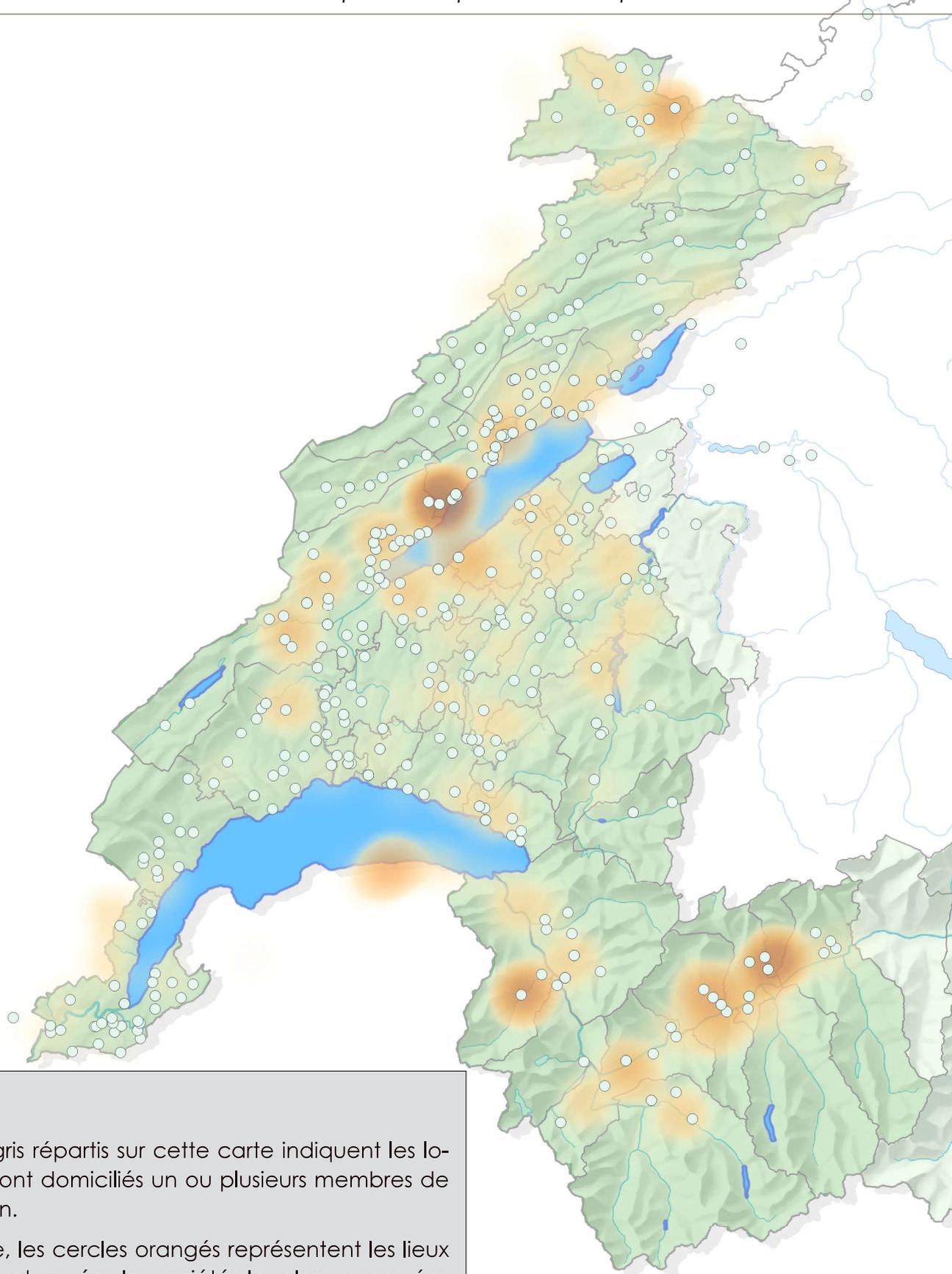
Autre évolution favorable, l'intérêt croissant de la population pour des produits régionaux, cultivés selon des méthodes respectueuses de l'environnement. Là aussi, la décision de Rétropomme de favoriser dans ses vergers la

transition, de l'entretien extensif vers la culture biologique, correspond à l'air du temps. Aujourd'hui, le verger conservatoire de Pierre-à-Bot est entretenu en respectant les normes de l'agriculture biologique, anticipant la décision de la Ville de Neuchâtel qui demande à tous ses exploitants l'abandon des pesticides de synthèse. Bien entendu, cette transition n'est pas exempte de difficultés. Depuis plusieurs années, la collection de cerisiers de Pierre-à-Bot subit des attaques de moniliose et de maladie criblée, difficiles à contenir. Est-ce la proximité de la lisière forestière qui maintient un air relativement humide ou peu ventilé qui favorise les attaques cryptogamiques ? L'hypothèse n'est pas exclue. La situation actuelle nécessitera un effort supplémentaire des exploitants et la compréhension du public. Les demandes pour la plantation de nouveaux arbres fruitiers sont en constante augmentation, dans le cadre tant du programme SOS Vergers que de la Bourse aux arbres. Parallèlement, les clients manifestent un intérêt accru pour les techniques d'arboriculture (taille de formation, taille de restauration, traitements phytosanitaires, greffage) dispensées par des conseils donnés lors de nos manifestations mais surtout à travers des cours prévus sur une ou plusieurs journées. Ce développement des activités est rendu possible grâce au dynamisme de Rétropomme, en particulier sur son site de Pierre-à-Bot (voir plan p. 20-21).

Initialement rédigé à l'intention de l'Organe de surveillance des Fondations dépendant du Département fédéral de l'Intérieur, le présent rapport est diffusé pour la première fois plus largement à l'ensemble des membres de l'Association. Il permet ainsi à un plus large public de prendre connaissance de l'importance des activités de Rétropomme sur l'ensemble de la Romandie.

Inventaire

Cartographie des variétés retrouvées par Rétropomme et répartition des membres de l'Association



Légende

Les points gris répartis sur cette carte indiquent les localités où sont domiciliés un ou plusieurs membres de l'Association.

En parallèle, les cercles orangés représentent les lieux où ont été retrouvées les variétés locales conservées par Rétropomme. Plus les cercles sont foncés, plus le nombre de variétés locales issues de ces régions est élevé.

Des Arbres et des Hommes

La prospection sur le terrain en vue d'y retrouver des variétés locales absentes des conservatoires n'est plus de première actualité. Il nous incombe toutefois de rester attentifs à toute mention d'arbres remarquables susceptibles d'appartenir à une variété absente de nos vergers. Les arbres fruitiers dont la variété est inconnue de leur propriétaire peuvent d'ailleurs faire l'objet d'une analyse génétique. Sur la base de matériel végétal frais, il est ainsi possible de déterminer si l'arbre en question appartient à une variété déjà recensée ou non. Les analyses génétiques, réalisées par un laboratoire spécialisé, sont désormais financièrement accessibles à toute personne intéressée. Au cours des deux dernières années, Rétropomme a reçu les premières demandes de privés pour un tel service.

Sur la carte ci-contre, nous avons reporté l'origine de nos membres et celle des variétés anciennes recensées dans les vergers privés. Aucune corrélation évidente ne transparaît du cartogramme. Il montre cependant que l'intérêt pour la diversité fruitière est ancré dans tout le paysage romand au même titre que le patrimoine fruitier, avec quelques points chauds.

Nombre de membres et de variétés fruitières par régions :

Régions	Membres	Variétés fruitières
 Jura	28	67
 Neuchâtel	247	61
 Fribourg	49	102
 Vaud	238	101
 Valais	41	139
 Genève	48	7
 Autres régions	36	10
 France voisine	11	8

Conservation

Cartographie des conservatoires situés en Suisse romande

Conservatoire de Pierre-à-Bot




Responsable de la collection : Boris Bachofen

Variétés de Suisse-romande :	548
Variétés neuchâtelaises :	61
Surface :	4.06 ha
Année de création :	2003

Verger des Préels, Comondrèche (NE)
1^{er} verger conservatoire de Rétropomme

Conservatoire d'Aclens




Responsable de la collection : Paul-Henri Reymond

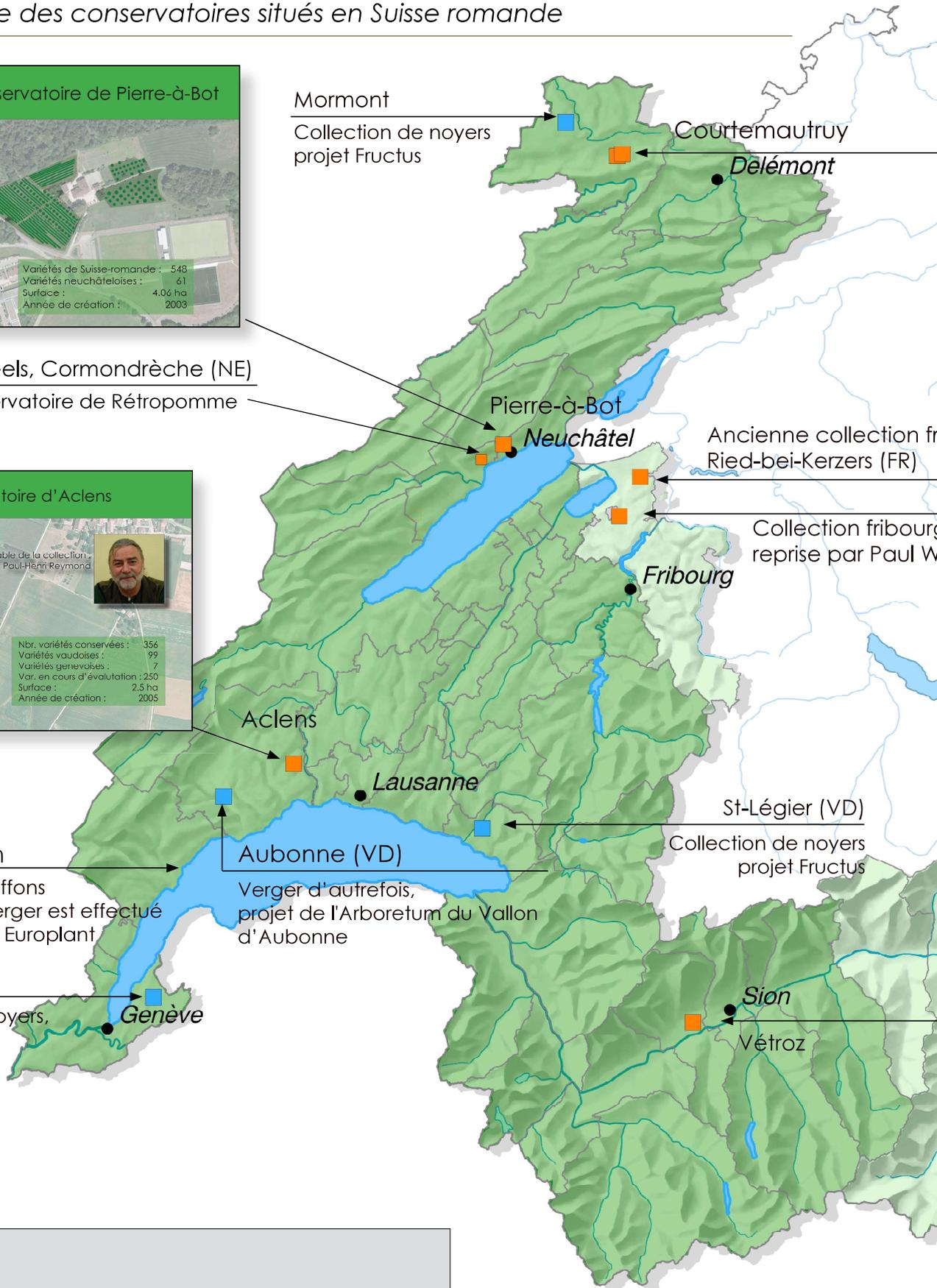
Nbr. variétés conservées :	356
Variétés vaudoises :	99
Variétés genevoises :	7
Var. en cours d'évaluation :	250
Surface :	2.5 ha
Année de création :	2005

Verger étalon

Réservoir de greffons
Le suivi de ce verger est effectué par la pépinière Europlant

Meinier (GE)

Collection de noyers, projet Fructus



Mormont

Collection de noyers
projet Fructus

Courtemaury

Delémont

Pierre-à-Bot

Neuchâtel

Ancienne collection fr
Ried-bei-Kerzers (FR)

Collection fribour
reprise par Paul W

Fribourg

Aclens

Lausanne

St-Légier (VD)

Collection de noyers
projet Fructus

Aubonne (VD)

Verger d'autrefois,
projet de l'Arboretum du Vallon
d'Aubonne

Genève

Sion

Vétroz

Légende

- Collections gérées par Rétropomme
- Collections placées sous la responsabilité d'autres institutions

Changements au sein des collections



Le réseau romand de vergers établi par Rétropomme assure la conservation de quelque 750 variétés, dont un nombre important de variétés réellement patrimoniales. Chaque verger entretient les variétés recensées dans le canton où il est implanté. De surcroît, pour mettre à l'abri la diversité génétique de tout nouveau parasite, des doublons de chaque génotype sont conservés sur au moins deux autres sites. A eux seuls, les deux vergers d'Aclens (VD) et de Pierre-à-Bot (NE) rassemblent plusieurs collections cantonales.

fibourgeoise de basse-tige

geoise haute-tige
Wieland

Dans le cadre du nouveau plan quadriennal (2019-2022) de financement du PAN (Plan d'action national pour la conservation et l'utilisation durable des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, PAN-RPGAA), plusieurs modifications notables sont intervenues au niveau du réseau. Deux collections de basses tiges, relativement âgées (15 ans) n'ont pas obtenu le renouvellement du soutien financier de la part de l'OFAG. Nous exprimons toute notre gratitude aux deux exploitants, MM. Hansruedi Etter (Kerzers, Fribourg) et Frédéric Schneider (Courtemaury, Jura) qui ont mis à disposition leur terrain et leur savoir-faire au bénéfice de la conservation du patrimoine fruitier de leur région, respectivement le Canton de Fribourg et le Canton du Jura.



D'autre part, l'exploitant du conservatoire fribourgeois, M. Paul Wieland, a souhaité poursuivre pour son propre compte l'entretien de la collection fribourgeoise. Rétropomme se retrouve donc orpheline d'une collection cantonale. A l'avenir, nous espérons pouvoir nous appuyer sur une nouvelle collaboration dans le Canton de Fribourg et retrouver ainsi notre rôle de conservateur et diffuseur de la diversité pomologique romande.

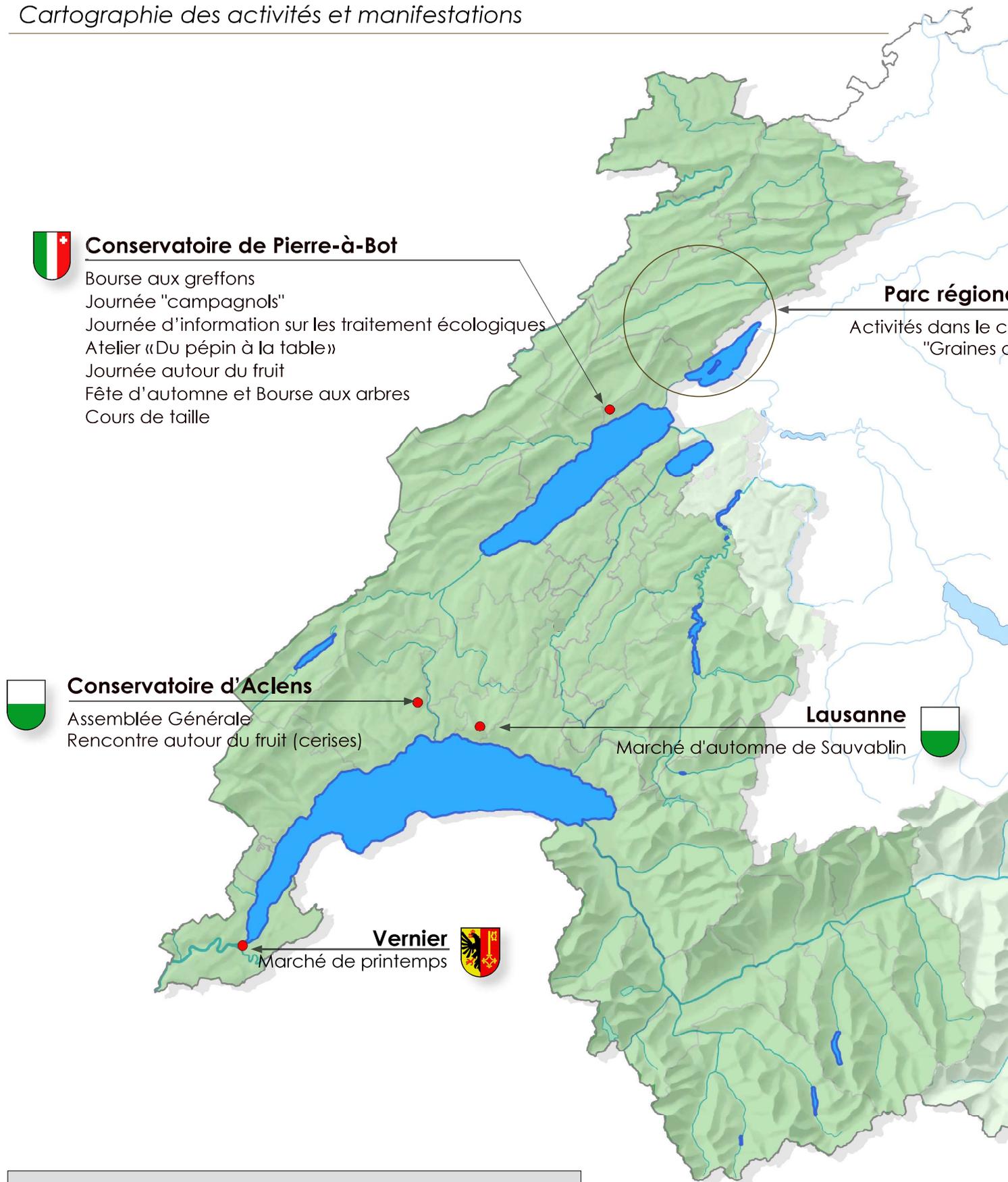
Du côté de la collection jurassienne, l'entretien du verger de Courtemaury est désormais assuré par Maud Godat que nous remercions chaleureusement pour son engagement.

Enfin, de nouvelles réglementations phytosanitaires relatives au prélèvement de matériel végétal (greffons) sur les arbres-mère ont contraint à la plantation d'un verger étalon sur la commune d'Eysins (VD). Le projet a été réalisé en partenariat avec la pépinière Europlant (détails en page 19).

Afin de pouvoir établir une nouvelle collection de variétés patrimoniales sur sol fribourgeois, Rétropomme cherche à rétablir une collaboration avec un particulier ou un.e agriculteur.rice qui prenne en charge son entretien. Dans ce cadre, nous sommes ouverts à toute proposition. Contactez-nous sans hésiter à l'adresse suivante: info@retropomme.ch

Sensibilisation du public

Cartographie des activités et manifestations



al Chasseral

cadre du projet
de chercheurs"



Agenda des activités 2019

La participation de Rétropomme à de nombreuses manifestations dispersées dans toute la Suisse romande a exigé jusqu'ici un très grand investissement en temps (déplacements, montage et démontage des stands, préparation et mise en place du matériel d'exposition, etc.), parfois disproportionné par rapport au bénéfice en terme d'image et à la visibilité de notre message. Au cours des deux dernière années, nos activités ont été recentrées, non exclusivement, sur nos différents vergers, et en particulier à Pierre-à-Bot (NE). Le public semble nous retrouver facilement en des lieux qui lui deviennent familiers

- 9 mars - **Bourse aux Greffons** à Pierre-à-Bot, Neuchâtel
- 30 mars - **Journée "campagnols"** à Pierre-à-Bot, Neuchâtel
- 4 mai - **Journée consacrée aux traitements écologiques** à Pierre-à-Bot, Neuchâtel
- 11 mai - **Marché de printemps de la ville de Vernier**, Genève
- 22 juin - **Rencontre autour des cerises**, Aclens
- Septembre à décembre – **Participation au projet « Graine de chercheur »**, Région Parc Chasseral, Neuchâtel
- 8 septembre - **Marché d'automne ProSpecieRara**, Sauvablin, Lausanne
- 16 et 20 septembre - **Du pépin à la table**, Pierre-à-Bot, Neuchâtel
- 25 au 27 octobre - **Fête d'automne et bourse aux arbres**, Pierre-à-Bot, Neuchâtel
- 8- 10 novembre - **Cours de taille de formation**
- 15-17 novembre – **Cours de taille de fructification**
- 29 novembre et 1er décembre – **Cours de taille de restauration**

En 2019, deux nouvelles manifestations ont été organisées par Rétropomme

Lors de la journée "campagnols", le taupier Adrien Dubois a proposé une conférence sur la biologie des campagnols et les moyens de lutte pour contrer ce fléau qui s'attaque féroce­ment aux racines des arbres. L'après-midi a été consacré à un atelier pratique sur le piégeage du micromammifère. Cette journée a été un grand succès et a été conduite d'une main de maître par Adrien Dubois que nous remercions tout particulièrement!

La journée autour du fruit a été proposée cette année sous forme d'un délicieux brunch où les fruits du verger ont pu être dégustés sous différentes formes et agrémentés d'autres produits de la région. Cette formule a été fort appréciée par les personnes présentes.

Sensibilisation du public

Manifestations et activités

Voici un aperçu en images des activités réalisées en 2019 dans le cadre de Rétropomme.



Bourse aux greffons

9 mars, Pierre-à-Bot (NE)

3^e édition de la rencontre autour de la greffe et des greffons. Le succès ne se dément pas. Aux côtés de professionnels, les participants ont pu découvrir différentes techniques de greffage. Les démonstrations étaient complétées par des exercices pratiques.



Journée "campagnols"

30 mars, Pierre-à-Bot (NE)

En 2019, première journée sur le campagnol, animée par le taupier professionnel Adrien Dubois. Une magnifique journée durant laquelle les participants ont pu se familiariser avec le comportement de ce petit rongeur et les techniques de piégeage.



Journée traitements écologiques

4 mai, Pierre-à-Bot (NE)

Cette année, l'arboriculteur Yvan Thévoz, rompu aux techniques de culture sans pesticides de synthèse, a proposé aux participant.es des ateliers pour se familiariser avec les méthodes de traitements écologiques. Axée sur la pratique, la journée a suscité un large intérêt.



Marché de printemps de la Ville de Vernier

11 mai, Serres de la ville de Vernier (GE)

Pour la deuxième fois, grâce à l'engagement de Vincent Jaggi, membre de notre Comité, nous avons participé à ce marché destiné aux plantons de variétés anciennes, organisé par la Ville de Vernier et ProSpecieRara.



Rencontre autour des cerises

22 juin, Aclens (VD)

Initialement prévue en complément du programme de l'Assemblée générale, la visite du verger de cerise a été annulée à la suite du renvoi à l'automne de l'Assemblée générale.

Journée autour du fruit

1er septembre, Pierre-à-Bot (NE)

La journée dédiée à la dégustation des prunes de saison est classiquement organisée au verger conservatoire de Pierre-à-Bot. La diversité des prunes et pruneaux y est belle en dépit d'attaques répétées de pucerons.



Marché d'automne ProSpecieRara

8 septembre, Signal de Sauvablin, Lausanne (VD)

Dégustation de produits du verger, démonstration de plantation d'un arbre fruitier, exposition de fruits et stand d'informations sur les activités de Rétropomme en faveur de la conservation des anciennes variétés fruitières.



Du pépin à la table

16 et 20 septembre, Pierre-à-Bot (NE)

Activités mises en place à l'intention des écoles dans le cadre de la semaine du goût. Visite du verger, dégustation de fruits ainsi qu'élaboration d'une confiture visent à éveiller les écoliers à la vie du verger et à ses produits.



Fête d'automne et Bourse aux arbres

25 au 27 octobre, Pierre-à-Bot (NE)

Cette manifestation permet aux visiteurs désireux d'acheter un arbre de choisir la variété en goûtant le fruit directement sur place avant de passer la commande.



Participation au projet "Graine de chercheur" en collaboration avec le Parc Chasseral

12, 15, 21 et 28 novembre, 3 décembre, Région Parc Chasseral (NE)

Atelier de plantations mis en place depuis 2010 par le Parc Chasseral

10, 12, 18 et 26 septembre, 1 et 2 octobre, Région Parc Chasseral (NE)

Atelier de dégustation proposé par l'équipe du Parc Chasseral. Une visite de verger ainsi que la découverte des fruits d'autrefois par l'observation et la dégustation.



Diffusion des variétés

Bourse aux arbres : bilan de 15 ans d'activité

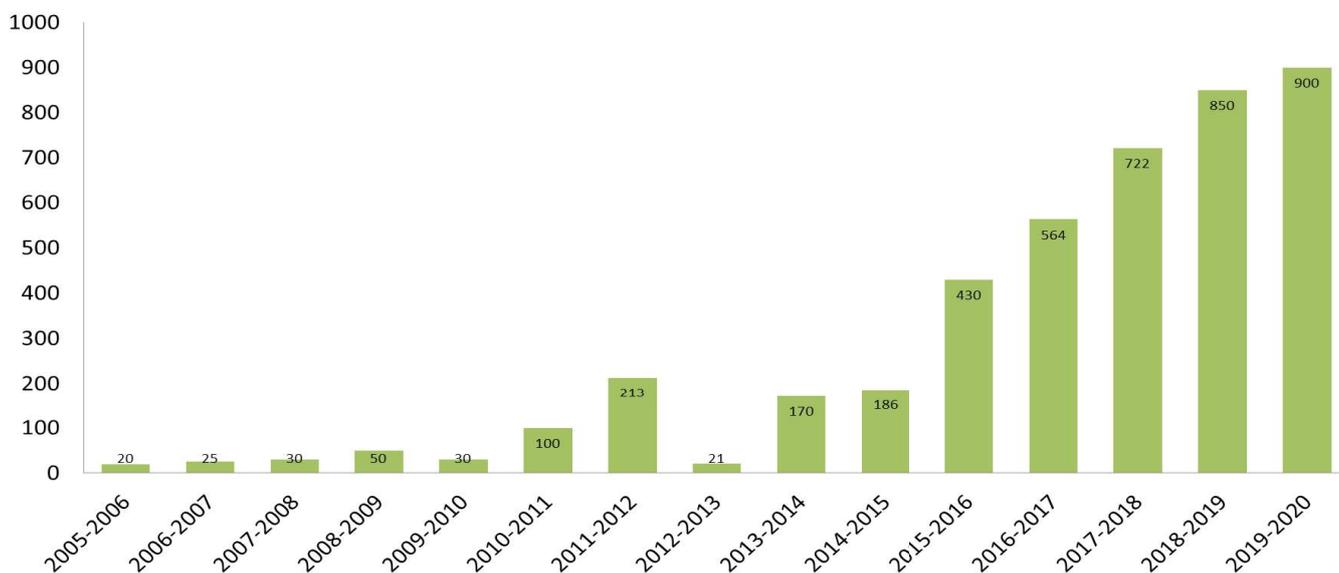
La première vente d'arbres ouverte au public a été organisée par Rétropomme à fin septembre 2005. Par rapport au stade de végétation des arbres, encore feuillés, la date était un peu prématurée. Dès 2006, la vente est programmée le dernier week-end d'octobre. Le succès grandissant de la bourse aux arbres tient à la belle qualité des arbres, maintenus en jauge jusqu'à la vente et proposés à racines nues. On le doit aussi à l'atmosphère conviviale et au temps accordé en conseils à chaque acheteur, gage de succès à la plantation. En 2019, les arbres proposés provenaient des pépinières de Rétropomme et de celles des entreprises Kaech à Romont et d'Eurolant à Vich. Pour alléger les travaux d'organisation, la Bourse aux arbres et la Fête d'automne ont fusionné, attirant chaque année un public plus large, provenant même de cantons éloignés, tels Genève et Valais.

La Bourse aux arbres propose des variétés classiques dont le succès dans nos vergers romands est confirmé depuis plus d'un siècle. Elle offre aussi la possibilité aux visiteurs d'orienter leur choix pour de futures plantations en

goûtant aux fruits exposés. Quelque 250 variétés sont proposées à la dégustation. La démarche est tout à fait originale et elle connaît un très grand succès auprès de toutes les générations. Reste encore à expliquer aux clients que la variété patrimoniale qui a retenu leur intérêt doit encore être préparée (greffée et entretenue) et que le délai le plus court avant la livraison avoisine une année.

Au fil des années, la Bourse aux arbres est devenue un des points d'orgue de l'activité de l'Association et une mesure de sa crédibilité auprès du public. Elle est aussi plus simplement une rencontre festive réunissant de nombreux amateurs de fruits et de jardin.

Le diagramme ci-dessous montre l'augmentation constante des ventes de fruitiers. Dans leur très grande majorité, les arbres vendus ont été conduits en haute tige. A long terme, nous l'espérons, ils deviendront des éléments structurants du paysage romand. Ils correspondent aussi à des variétés anciennes ou classiques ayant affirmé depuis plus d'un siècle leur valeur et leur adaptation à nos terroirs romands.



Nombre d'arbres fruitiers vendus par année lors de la Bourse aux arbres

Le projet SOS Vergers en 10 ans

Depuis son lancement en 2009, le projet SOS Vergers a permis la création ou l'élargissement de 260 vergers dispersés dans tout le paysage romand. Aujourd'hui quelque 4200 fruitiers haute-tige ont été plantés. Beaucoup d'entre eux appartiennent à des variétés patrimoniales. En matière de plantations, la palme revient au canton de Vaud, où plus de la moitié des arbres ont été plantés. Le canton de Neuchâtel suit avec 712 arbres. Au Valais, malgré l'importance économique des vergers intensifs, quelque 370 arbres haute-tige ont été plantés.

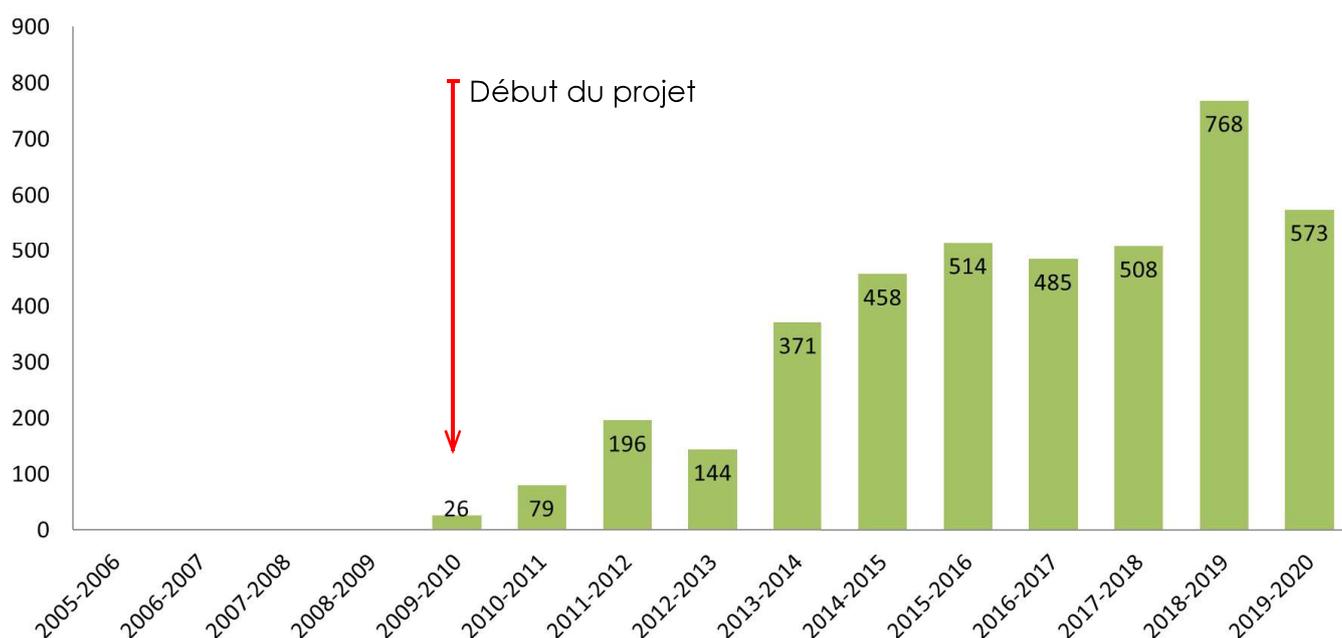
Dès le lancement du projet, la volonté de travailler sur le long terme et de garantir ainsi la pérennité des vergers a constitué une priorité. C'est pourquoi un suivi a été mis en place avec une assistance technique lors de la plantation des arbres et des cours de taille sur 5 ans. Ainsi, ce sont plus de 100 journées qui ont été consacrées à la plantation des nouveaux vergers et plus de 245 aux cours de taille, soit près de 350 journées sur le terrain, dédiées à la transmission du savoir-faire associé aux vergers haute-tige traditionnels.

C'est avec un grand plaisir que nous constatons après 10 ans que de nombreux arbres ont

grandi, qu'ils fructifient et que leur entretien semble globalement assuré. Les cours suscitent un grand intérêt mais le travail et l'attention à long terme pour assurer le bon développement des arbres restent souvent sous-estimés. D'une manière générale, un apport de compost et de fumier, une taille adaptée, un traitement d'hiver ainsi qu'un suivi sur les pucerons suffisent.

Il est important de garder en tête que c'est seulement lorsque les arbres auront pu grandir que le verger pourra accueillir toute la biodiversité qui lui est associée, apporter la plus valeur sur nos paysages et bien entendu garantir de belles récoltes de fruits.

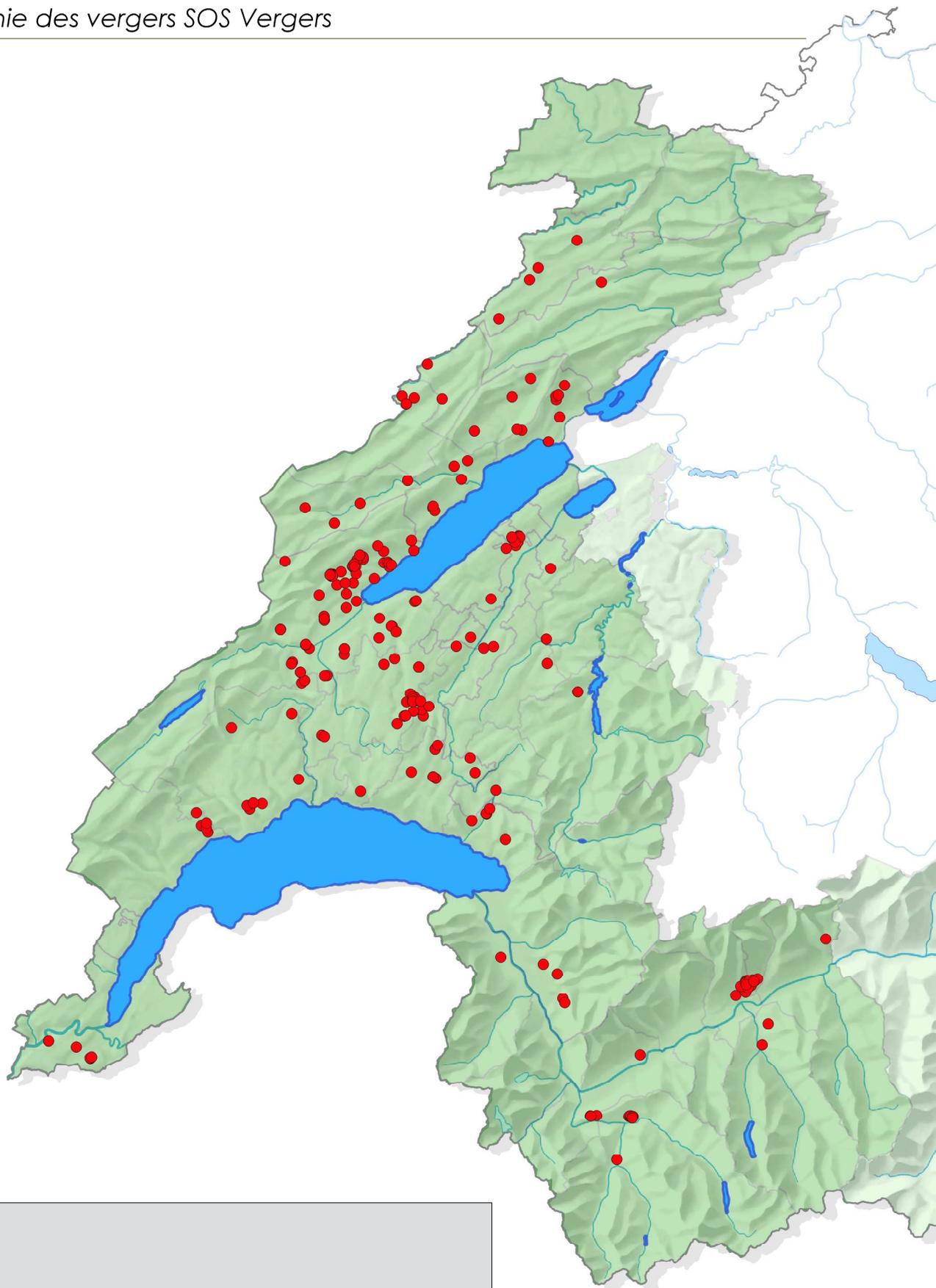
Le projet a été rendu possible grâce aux soutiens de nombreux partenaires et en particulier au Fonds Suisse pour la Paysage (FSP). Les fonds suffisants ont permis d'offrir l'entier du service pour les participantes et participants. Fin 2019, le projet est arrivé à la fin de ses financements. Pour pouvoir replanter de nouveaux vergers, une nouvelle campagne de recherche de fonds a été lancée. Elle se poursuit aujourd'hui. Le projet a été complété avec d'autres volets que vous pouvez découvrir à la page 17.



Nb d'arbres fruitiers plantés par année dans le cadre du projet SOS Vergers

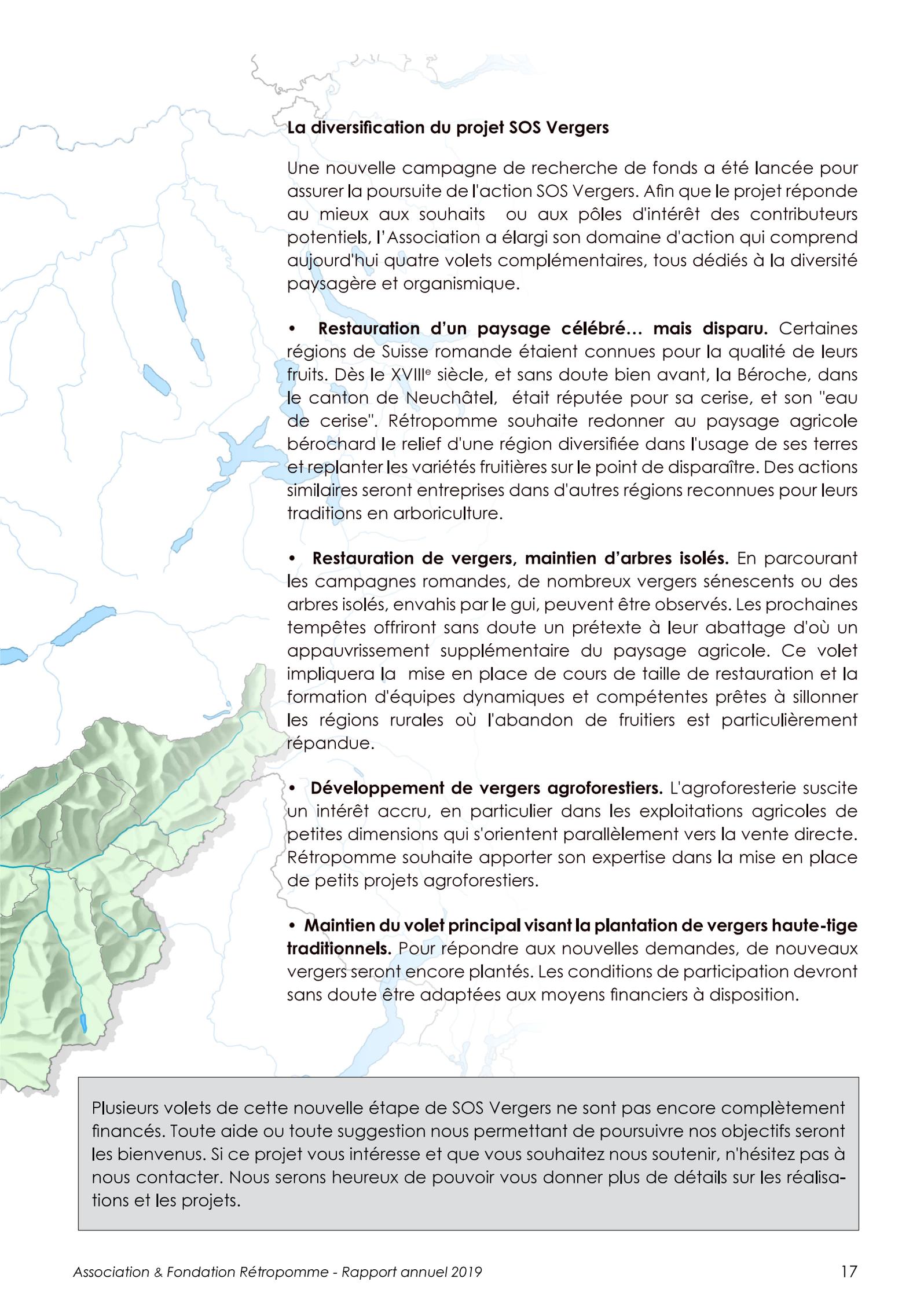
Diffusion des variétés

Cartographie des vergers SOS Vergers



Légende

● Chaque point correspond à un verger planté



La diversification du projet SOS Vergers

Une nouvelle campagne de recherche de fonds a été lancée pour assurer la poursuite de l'action SOS Vergers. Afin que le projet réponde au mieux aux souhaits ou aux pôles d'intérêt des contributeurs potentiels, l'Association a élargi son domaine d'action qui comprend aujourd'hui quatre volets complémentaires, tous dédiés à la diversité paysagère et organismique.

- **Restauration d'un paysage célébré... mais disparu.** Certaines régions de Suisse romande étaient connues pour la qualité de leurs fruits. Dès le XVIII^e siècle, et sans doute bien avant, la Béroche, dans le canton de Neuchâtel, était réputée pour sa cerise, et son "eau de cerise". Rétropomme souhaite redonner au paysage agricole bérochard le relief d'une région diversifiée dans l'usage de ses terres et replanter les variétés fruitières sur le point de disparaître. Des actions similaires seront entreprises dans d'autres régions reconnues pour leurs traditions en arboriculture.
- **Restauration de vergers, maintien d'arbres isolés.** En parcourant les campagnes romandes, de nombreux vergers sénescents ou des arbres isolés, envahis par le gui, peuvent être observés. Les prochaines tempêtes offriront sans doute un prétexte à leur abattage d'où un appauvrissement supplémentaire du paysage agricole. Ce volet impliquera la mise en place de cours de taille de restauration et la formation d'équipes dynamiques et compétentes prêtes à sillonner les régions rurales où l'abandon de fruitiers est particulièrement répandue.
- **Développement de vergers agroforestiers.** L'agroforesterie suscite un intérêt accru, en particulier dans les exploitations agricoles de petites dimensions qui s'orientent parallèlement vers la vente directe. Rétropomme souhaite apporter son expertise dans la mise en place de petits projets agroforestiers.
- **Maintien du volet principal visant la plantation de vergers haute-tige traditionnels.** Pour répondre aux nouvelles demandes, de nouveaux vergers seront encore plantés. Les conditions de participation devront sans doute être adaptées aux moyens financiers à disposition.

Plusieurs volets de cette nouvelle étape de SOS Vergers ne sont pas encore complètement financés. Toute aide ou toute suggestion nous permettant de poursuivre nos objectifs seront les bienvenus. Si ce projet vous intéresse et que vous souhaitez nous soutenir, n'hésitez pas à nous contacter. Nous serons heureux de pouvoir vous donner plus de détails sur les réalisations et les projets.

3. Projets

Pour garantir les objectifs de Rétropomme

Études variétales : point de situation

Attelée à la sauvegarde de centaines de variétés fruitières, Rétropomme est également soucieuse de partager avec le public les connaissances liées aux arbres et aux fruits. Morphologie, valeur gustative, période de maturité, comportement en culture constituent autant de caractères utiles pour leur valorisation optimale. Chaque fruit possède des qualités qui le rendent unique et propre à une utilisation traditionnelle ou courante. A travers un travail d'étude des variétés, renouvelé depuis de nombreuses années grâce au soutien de la Loterie Romande puis de la Confédération, l'objectif de Rétropomme est de proposer à terme un descriptif complet des 250 variétés locales conservées dans le verger étalon (voir p. 19). Les personnes qui souhaitent planter une ancienne variété sont souvent empruntées devant le choix très large. Cette liste devrait permettre de faciliter la décision. Il regroupera un ensemble de fiches variétales établies après un travail de synthèse entre les

données préexistantes et celles acquises par le travail d'observation de Rétropomme.

Afin de « lisser » la variabilité naturelle, les observations sont répétées sur trois ans pour chaque variété. En effet, outre les difficultés liées aux capacités sensorielles diverses des observateurs, les fortes variations dans la production fruitière et dans les conditions climatiques d'une année à l'autre influencent les caractéristiques des fruits. Seul un travail de recoupement des données sur le long terme permettra d'affiner les études variétales et d'établir un descriptif précis.

Le travail de fond pour 2020 se focalisera principalement sur cet effort de synthèse et sur la réalisation de nouvelles observations de variétés encore peu décrites à ce jour. Certaines variétés précoces et éphémères nécessitent en effet une réactivité qui prend souvent au dépourvu les responsables alors occupés aux autres impératifs qui rythment les activités de Rétropomme.

Le verger de formes

La demande croissante du public pour les formations dispensées par Rétropomme, en particulier les cours de taille et d'entretien, a nécessité la création en 2015 d'un verger de formes, dédié à la transmission des savoir-faire pour la formation des arbres fruitiers. Les apprenants profitent de la collection pour exercer la taille sur différents types de formes : des palissées comme le fuseau, la palmette ou le U double, aux haute, basse et mi-tige constitués de trois ou quatre charpentières. La mise en place de ce verger a été rendue possible par un financement de la Loterie Romande et son maintien actuel est permis par le Rotary Club, qui soutient le projet en vendant du jus de pomme pressé à partir des fruits des ver-

gers de Rétropomme. Cette contribution du Rotary est encouragée en particulier par les objectifs pédagogiques du verger de formes, qui accueille chaque année les apprentis paysagistes de la région BEJUNE pour une formation sur la taille des arbres fruitiers.

Pour conserver son intérêt éducatif sur le long terme, le verger de formes doit nécessairement faire l'objet d'un rajeunissement régulier. Ainsi, dès 2020, environ 20% des arbres seront vendus comme « gros sujets », déjà formés et transplantés avec leur motte. Les emplacements libérés accueilleront ainsi de jeunes arbres sur lesquels les apprenants pourront mettre en pratique leurs connaissances en taille de formation.

La multiplication des variétés

Verger étalon et nouvelles normatives phytosanitaires

Jusqu'ici, le matériel végétal distribué par Rétropomme répondait aux normes phytosanitaires recommandées par l'Office fédéral de l'agriculture. Dès le 1er janvier 2020, de nouvelles directives entreront en vigueur. Dès lors, tous les végétaux ou parties de végétaux destinés à la multiplication devront être prélevés sur des plantes cultivées dans des vergers étalons garantissant une bonne qualité phytosanitaire du matériel végétal et le mettant à l'abri des principaux vecteurs des maladies (insectes piqueurs-suceurs). Les plants ainsi obtenus seront munis d'un certificat phytosanitaire et d'une étiquette dont le contenu et le format seront normalisés, assurant la traçabilité de chaque plant.

Anticipant cette nouvelle législation, l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) a initié dès 2015 la mise en place de 3 vergers étalons dans le cadre du Plan d'action national pour la conservation et l'utilisation durable des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (PAN-RPGAA). En tant qu'acteur clé dans la conservation du patrimoine fruitier de Suisse romande, Rétropomme a très tôt été associé à l'élaboration du concept. En 2016, elle a participé à l'établissement des directives et à la coordination pour l'élaboration des listes des variétés. La sélection a été fondée sur les préférences du public et celles des experts ainsi que sur l'originalité génétique des variétés retenues. En Suisse romande, Rétropomme coordonne la mise en place du verger en partenariat avec l'entreprise Europlant. Le projet a nécessité une étape de multiplication qui s'est prolongée sur trois ans en raison de conditions climatiques peu favorables. La première série de greffages entreprise en 2017 a souffert du gel et a dû être répétée en 2018. Les jeunes plants obtenus ont alors été soumis au contrôle phytosanitaire avant d'être plantés au printemps 2019. Aujourd'hui, le verger implanté sur la commune d'Eysins dans le canton de Vaud

réunit quelque 250 variétés. Chacune d'entre elles bénéficie désormais d'un passeport phytosanitaire. Au cours de l'hiver 2019-2020, les premiers greffons pourront être récoltés pour la production d'arbres respectant les nouvelles directives et pourront donc être diffusés par les canaux habituels. Tous les arbres produits et vendus par Rétropomme respecteront ces nouvelles normes. Malheureusement, des centaines d'autres variétés conservées par Rétropomme seront interdites à la diffusion.

La libre circulation de jeunes fruitiers racines nues ou en container, en vigueur jusqu'ici, sera interdite à l'avenir. La production de jeunes plants et leur commercialisation en Suisse devra impérativement reposer sur des greffons provenant des vergers étalon et munis d'un certificat phytosanitaire. La rigueur de la loi est cependant adoucie pour des productions non commerciales. Ainsi, dans le cadre de la Bourse aux greffons, toute personne pourra non seulement acquérir des rameaux greffons, des porte-greffe et le savoir-faire nécessaire au greffage, mais elle pourra aussi apporter ses propres greffons et les utiliser pour réaliser elle-même une greffe. Elle pourra alors emporter sa greffe et le cultiver chez elle contribuant ainsi au maintien de la diversité du verger romand.

A noter aussi une autre restriction récente, le passage de la frontière suisse sans certificat phytosanitaire n'est plus possible pour la plupart des espèces fruitières (graines, fruits, plantes entières ou fragments vivants) provenant de pays tiers (Turquie, Maroc, etc.). En revanche, il est encore autorisé pour le matériel transporté de l'Union européenne vers la Suisse. Ces mesures contraignantes visent un seul but, la limitation de l'importation accidentelle de nouveaux parasites (espèces végétales à capacité envahissante, insectes phytophages, maladies cryptogamiques, virus, phytoplasmes, etc.).

4. Activités sur le site de Pierre-à-Bot à Neuchâtel





Rétropomme sur le site de Pierre-à-Bot

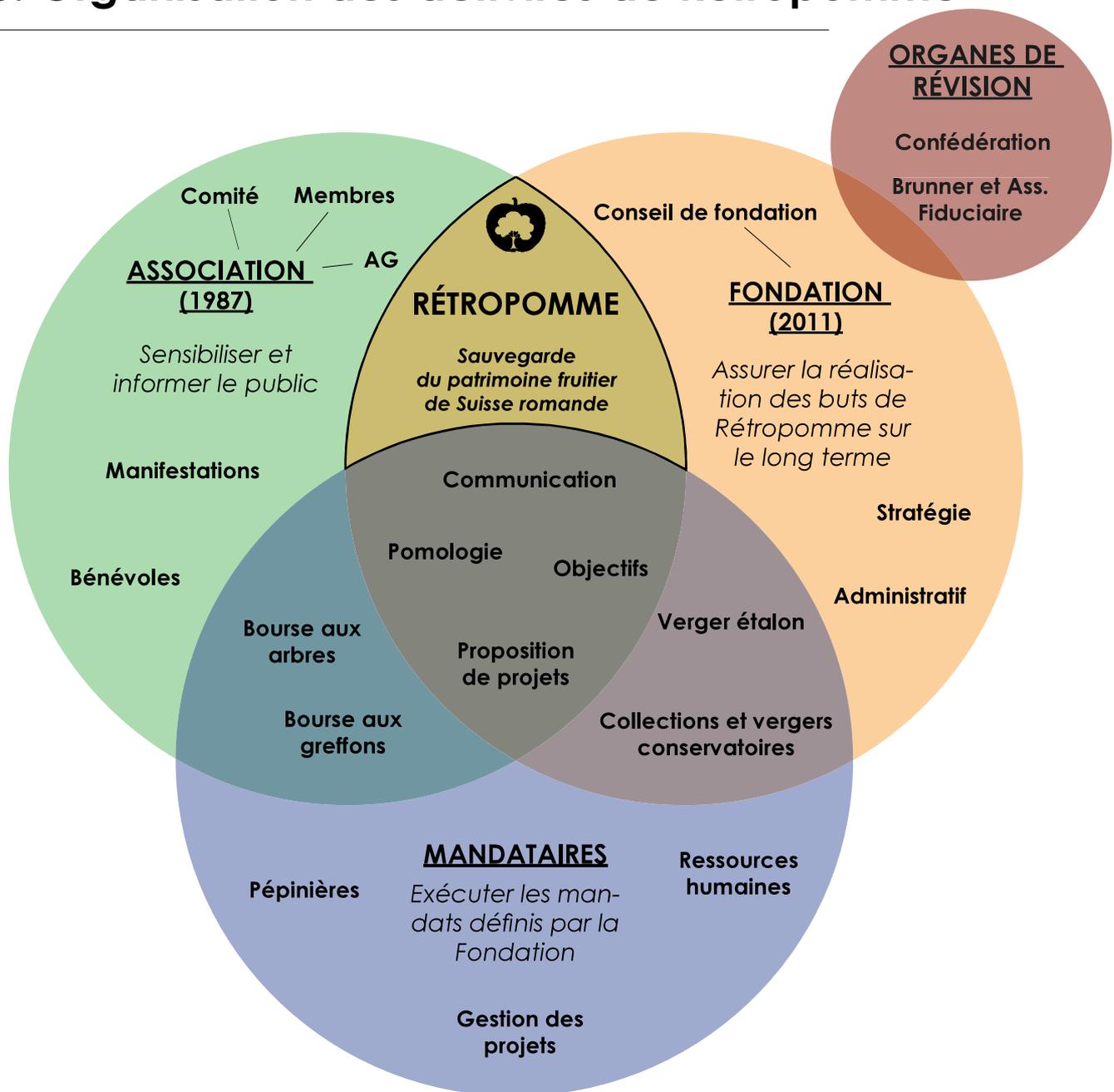
Depuis la création d'un premier verger de 8000 m² en 1994, Rétropomme a développé ses activités sur le site de Pierre-à-Bot. Actuellement, une surface de 4.5 ha constitue une petite exploitation cultivée selon les principes de l'agroécologie et labélisée en bio.

Le développement sur le site a été rendu possible grâce au soutien de la Ville de Neuchâtel, propriétaire du domaine.

Légende

- Arbres haute-tige
- Arbres mi-tige
- Arbres basse-tige
- Fuseaux
- Pépinière (scions)
- Autres formes

5. Organisation des activités de Rétropomme



Ce schéma représente les différentes entités qui constituent et entourent l'Association Rétropomme. En effet, bien que la vie de l'Association gravite autour des activités et manifestations qu'elle organise, celles-ci sont rendues possible grâce au travail de plusieurs acteurs. A la suite de sa création en 1987, l'Association a fonctionné pendant plusieurs années avec un budget réduit. Dès 1999, des subventions de la Confédération lui ont permis de mener à bien ses projets de conservation. La gestion de ces financements nécessita la création de la Fondation Rétropomme en 2011, dont le but était de créer une assise administrative permettant le développement

des activités de Rétropomme. Le travail précieux des bénévoles reste aujourd'hui central dans les activités que propose l'Association mais la gestion pratique et administrative des projets de plus grande ampleur tel que SOS Vergers revient à des entreprises tierces que la Fondation mandate. C'est le cas notamment de l'entreprise Apiculture et Arboriculture gérée par Boris Bachofen, qui assure le suivi de la plupart des projets, mais aussi de l'ensemble des responsables des collections et vergers conservatoires qui permettent à l'Association et à la Fondation d'atteindre leur but : sauvegarder le patrimoine fruitier de Suisse romande.

La responsabilité de la Fondation est engagée dans :

- La gestion administrative
- La gestion des projets
- La recherche de fonds

Organes de la Fondation

Le Conseil de fondation est composé de cinq membres :

- Laurent Perrin, président
- Caspar Bijleveld, vice-président
- Philippe Küpfer, représentant de l'Association
- Christophe Verjus, membre

La direction de la Fondation est assurée par :

- Boris Bachofen

En 2019, le Conseil s'est réuni deux fois pour discuter des affaires courantes et décider des orientations stratégiques. En particulier, il a examiné et approuvé :

- les comptes 2018
- le budget 2019
- le rapport d'activités 2018

Exécution des travaux

A l'exception de l'entretien des collections, réalisé par les exploitants, les diverses activités présentées dans ce rapport sont assumées par les collaborateurs de l'entreprise Apiculture & Arboriculture, à savoir:

Boris Bachofen, Antonin Jaquet, Pierre-Olivier Sandoz, Flavien Merz, Justina Zamorska, Jonathan Ummel et Loïc Haag.

L'entretien des collections est confié aux partenaires suivants:

Jura : Maud Godat

Neuchâtel : Boris Bachofen

Vaud : Paul-Henry Reymond

Valais : Stéphane Dessimoz

6. Conclusion et perspectives

Pour garantir la pérennité de Rétropomme

Alors que dans les années 80, Fructus et Rétropomme œuvraient en pionniers au sauvetage de la diversité fruitière, l'intérêt du public pour l'agroécologie, le paysage et la conservation de la biodiversité s'est considérablement accru. Les voyages au long cours, le temps d'un week-end, se sont certes encore développés. Toutefois, les plaisirs de proximité ont pris de l'importance. Le goût du fruit cueilli à l'arbre, le premier depuis la plantation, suscite de nouveau une émotion et dans certaines circonstances établit même un lien intergénérationnel entre le souvenir d'un fruit presque oublié et la jeune expérience du fruit fraîchement récolté. Soyons donc optimiste ! Sera-t-il possible de remettre au sein des zones urbaines des vergers, îlots de verdure permettant le partage de moments conviviaux entre voisins de quartier qui s'ignorent aujourd'hui ? Peut-être que l'utopie d'aujourd'hui deviendra la norme de demain.

La vente d'arbres de variétés anciennes ou

classiques a augmenté brusquement ces dernières années. Cela démontre que les activités poursuivies par Rétropomme dans toute la Suisse romande portent leurs fruits, au sens propre comme au sens figuré. Si les présidents de la Fondation ou de l'Association ne « tweetent » pas journallement, la présence de Rétropomme sur les réseaux sociaux a sans doute élargi son audience et contribué à mieux faire connaître ses activités. Nous ne livrons par encore nos arbres par drone ou par Amazone. Le contact avec tous les amateurs d'arbres, l'échange d'expériences, les conseils directs, la convivialité sont toujours privilégiés. Peut-être sommes-nous là aussi des pionniers en conservant des valeurs d'autrefois, qui réapparaissent progressivement dans les marchés de proximité. En fin de compte, le succès de nos actions en faveur de la diversité fruitière se mesurera à l'aune du regain d'intérêt pour le partage des récoltes et pour la valorisation des fruits dans tous les vergers créés par Rétropomme.

7. Remerciements

Pour les activités 2019

L'état phytosanitaire des vergers ainsi que le respect des normes relatives au contrôle des maladies à déclaration obligatoire font l'objet d'un contrôle mandaté par l'OFAG. Le nombre d'arbres entretenus, qui détermine le montant des subventions accordées par la Confédération, est également vérifié. Tous les vergers ont été reconnus sains et correctement entretenus. Nous le devons évidemment au travail accompli par les exploitants des vergers conservatoires, mais aussi au regard attentif du responsable du réseau, M. Boris Bachofen, et à son équipe. Le Conseil de Fondation leur exprime sa plus vive reconnaissance pour l'excellence du travail accompli en faveur de la diversité fruitière et paysagère en Romandie.

Les travaux de Rétropomme ne seraient pas possible sans le soutien financier et les encouragements des institutions publiques et privées suivantes:

L'Office fédéral de l'agriculture (OFAG)

Le Fonds suisse pour le paysage (FSP)

Felco SA, Geneveys sur Coffrane

La Ville de Neuchâtel

Pour finir, nous exprimons notre profonde reconnaissance envers l'ensemble des bénévoles de Rétropomme qui font vivre l'association et lui permette de réaliser ses buts, année après année.

Association & Fondation Rétropomme Rapport annuel 2019

Rétropomme

Case postale 750,
CH - 2002 Neuchâtel

T+F : ++41 (0)32 724 61 92

www.retropomme.ch

CCP Association n° 20-2686-6

CCP Fondation n° 12-723588-9

Rédaction et mise en page:

Boris Bachofen, François Jakob, Antonin Jaquet, Philippe Küpfer

Cartographie : Antonin Jaquet

Neuchâtel, le 5 juin 2020

Pour la Fondation

Pour le Conseil

Christophe Verjus

Pour le Bureau

Boris Bachofen